



## Assemblée générale mixte du 5 avril 2018

### Questions écrites posées au conseil d'administration de CARMAT SA

\* \*  
\*

Pour mémoire, les questions écrites, pour être recevables, doivent être en relation avec l'ordre du jour de l'assemblée des actionnaires. Elles doivent également être adressées au président du conseil d'administration et envoyées au siège social de la Société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, et au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée (soit le 29 mars 2018). Elles doivent, enfin, être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte des actions.

L'article L. 225-108 alinéa 4 du Code de commerce permet au Conseil d'administration de répondre aux questions écrites des actionnaires sans qu'elles soient reprises en assemblée générale dès lors qu'elles figurent sur le site internet de la société dans une rubrique consacrée aux questions-réponses.

Le conseil d'administration a donc décidé de publier dans un seul document, sur le site internet de la Société, et préalablement à l'assemblée générale du 5 avril 2018, ses réponses aux questions écrites reçues à l'occasion de la convocation de cette assemblée.

Trois questions écrites ont été reçues par la Société de la part d'un actionnaire. Ces questions sont parvenues à la Société dans les formes et les délais requis par la réglementation.

Le texte de ces questions est repris en intégralité et dans leur forme originale ci-dessous.

\* \*  
\*

## Questions reçues le 21 mars 2018 de Monsieur Fabrice Jordan (2 actions)

1. Le DG Mr Piat a dit dans une interview au journaliste du « REVENU » en décembre 2017 qu'il ferait le point en début d'année 2018 sur les implantations, cela n'a jamais été fait, pouvez-vous faire le point maintenant ?

*Comme indiqué dans ses précédentes communications, CARMAT envisage d'informer le public sur les ouvertures de nouveaux centres dans le cadre de l'étude PIVOT et sur l'initiation des implantations dans ces centres. La société a suivi cette politique de communication, comme le montrent les communiqués de presse annonçant les ouvertures des centres au Kazakhstan, en République tchèque et au Danemark ainsi que les premières implantations à Astana et à Prague. Conformément aux bonnes pratiques cliniques, la société ne communiquera pas sur l'état de santé des patients, mais informera le public de l'avancement général du recrutement de l'étude.*

2. Y a-t-il des actionnaires (Fonds) (sociétés) américains qui sont actionnaires de CARMAT, leurs noms et la quantité d'actions qu'ils détiennent ?

*CARMAT bénéficie depuis longtemps d'un intérêt croissant des investisseurs institutionnels étrangers, ce qui s'est confirmé récemment par la participation de fonds anglo-saxons à la dernière augmentation de capital. Au 31 décembre 2017, les investisseurs institutionnels internationaux représentaient environ 5,5% du capital de la société, contre 5,3% au 30 juin 2017.*

3. Combien de prothèse Carmat, Bois-d'Arcy peut-il produire au minimum quand il sera ouvert ?

*CARMAT a ouvert sa nouvelle usine d'assemblage automatisé à Bois-d'Arcy (78). Celle-ci répondra aux exigences de production à cadence industrielle et la société lancera, dès le transfert des équipes techniques, la fabrication des prothèses pour accompagner la montée en puissance du recrutement de l'étude PIVOT. Après ce transfert, la production est prévue à 5 prothèses par mois dans un premier temps; la capacité de production progressera ensuite avec l'objectif d'atteindre 800 unités par an à terme.*